



Montreuil, le 16 janvier 2019

AVENIR DES PERSONNELS CE-CCGPF

ON CONTINUE !

Après le rassemblement national le 18 décembre à Saint Denis, avec plus de 150 personnels CE/CCGPF et les différentes initiatives régionales, la direction SNCF reste sourde et ne prend toujours pas ses responsabilités en matière de dialogue social et de préservation de nos activités sociales et culturelles.

La volonté de la Direction SNCF de ne pas trouver d'accord oblige maintenant à effectuer le transfert et l'affectation du personnel et du patrimoine à chaque CSE.

Non, nous ne laisserons pas casser notre outil de travail, nous ne laisserons pas démanteler les services que proposent les CE/CCGPF aux cheminots, avec à terme la disparition de nos emplois.

Cheminot(e)s et salarié(e)s du CE/CCGPF, la Direction n'écoute pas, alors on continue. Ensemble, faisons-nous entendre

Le collectif CE/CCGPF appelle les salariés à un rassemblement :

le 22 janvier à partir de 11h

(jour de la plénière du CSE Matériel Industriel)

à Saint-Denis Campus Rimbaud,

POUR :

- Gagner la création de CSE inter-entreprises, mutualisant physiquement et financièrement les activités sociales des cheminots et garantissent la pérennité de nos emplois.
- Obtenir des engagements sur la continuité du CCGPF après le 01 janvier 2020.
- Garantir notre emploi et notre avenir.

**Continuons à nous mobiliser
pour la signature d'un accord décent.**

